

Image not found or type unknown



Droit d une mere et maison d accueil

Par **munier**, le **26/10/2012** à **09:00**

Bonjour,rrnrnl internat est surement payant (je suppose), mon ex ne compte pas depenser un centime. je ne pourrais pas assurer tous les fraisrrnsi je decide de mettre ma fille en maison d accueil, pourriez vous m indiquer les formalités, les avantages et les inconvenients de ce systeme. et pourrez je me retracter ?rrnrnmerci